

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
DU 24 Janvier 2009**

Rédigé par le Groupement Autonome de Parents d'Elèves (<http://smm-unaape91.org>) et la F.C.P.E. (<http://smm-fcpe.com>)
le 09/02/2009

Points abordés lors de ce conseil d'école :

TABLEAU RECAPITULATIF DES POINTS TRAITES

REGLEMENT INTERIEUR

Voté à l'unanimité

Quelques précisions sont apportées à la demande du GAPE

SOUTIEN SCOLAIRE : APPRECIE MAIS FATIGUANT !

Un nouveau point sur le déroulement du soutien et sur le ressenti des enseignants est demandé par les deux associations. D'une manière générale, les enseignants considèrent que le soutien est bénéfique car il permet de revenir sur des lacunes, ils déplorent malgré tout le créneau horaire qui ne permet pas d'optimiser ce temps de travail supplémentaire.

SORTIES ET EVENEMENTS

Les activités sont multiples et variées... Nous vous invitons à en lire le détail dans le compte-rendu.

CANTINE ET GARDERIE

Un Point est fait avec les représentants de la mairie sur la cantine et la garderie.

TRAVAUX

Les représentants de la mairie indiquent les travaux qui ont été votés par le conseil municipal concernant l'école, à savoir le ravalement de l'école, la réfection de la toiture et divers autres travaux

QUELQUES DATES

- 9 Avril : CROSS de l'école
- 4 Juin : sortie athlétisme a Bondoufle pour les maternelles
- 27 Juin : Kermesse

CONSIGNES A RESPECTER

Beaucoup trop de parents ne respectent pas du tout les consignes élémentaires comme la signature systématique des cahiers ou la vérification du matériel de leurs enfants. Cela nuit à leur travail, et il est important de remédier à cela.

ETAIENT PRESENTS :

Les enseignants : Mmes Elie-Auzé, Puigmal, Saysithideth, Lebouille, Verdier, Texier, Villandrau et Perez
La municipalité : Mme Rocher, Mr Berrichillo
La FCPE : Mmes Delomme, Mahjoub, Teurtrie et M. Brousse.
Le groupement autonome : Mmes Dalmaz et Martini et MM Jalmain et Graziani.

Absentes excusées : Mme Berson

REGLEMENT INTERIEUR

- Le GAPE demande des précisions sur la notion de mise à l'écart des éléments perturbateurs
Mme PEREZ indique qu'il arrive parfois qu'un enfant soit écarté du reste du groupe avec une surveillance dans une autre classe afin que ce dernier se calme, et de lui permettre de prendre du recul
Une telle sanction se prend de façon ponctuelle. Un retour écrit (cahier de correspondance) et oral est fait auprès des parents.
- Le GAPE demande des précisions sur l'organisation des exercices incendie
Mme PEREZ rappelle qu'un exercice incendie est fait une fois par trimestre et que si un de ceux-ci ne se déroule pas correctement un nouvel exercice est programmé.
- Le GAPE demande des précisions sur l'accès de l'école aux parents
Mme PEREZ rappelle aux représentants des parents d'élèves que nous sommes toujours en plan Vigipirate et qu'il y a des règles strictes à respecter. Toutefois elle précise qu'une dérogation a été obtenue pour permettre l'accès côté maternelle au parents et que cette précision sera apportée au règlement intérieur.
Mme Rocher précise également que la présence de parents dans les couloirs de l'école gêne le travail du personnel, notamment des ATSEM.

Rappel de Mme PEREZ sur l'importance de respecter les horaires :

Pour la maternelle, accueil de 8h20-8h40
Pour l'élémentaire, accueil de 8h20-8h30, le travail doit commencer à partir de 8h 30, c'est important pour l'apprentissage des enfants
Cela pénalise les enfants, qui n'ont pas à subir les retards des parents.

Mme PEREZ signale à cette occasion qu'en moyenne, 1/3 des parents ne respectent pas les consignes concernant la signature des cahiers ainsi que le contrôle du bon état du matériel dans les trousseaux chaque fin de semaine et lors des congés. Cela aussi pénalise les enfants.

Il est rappelé également aux parents qu'en dehors des horaires scolaires, et donc dès la sortie des cours, les enfants ne sont plus sous la responsabilité de l'équipe des enseignants, mais sous celle des parents.

Enfin Mme Perez rappelle que l'école n'est pas le lieu pour régler des litiges extérieurs à l'école entre enfants. Les parents n'ont pas à sermonner les enfants dans le cadre de l'école. Elle déplore également la distribution des cartes d'invitation pour les anniversaires à l'école, car elle est source de dissipation chez les élèves.

ECOLE :

Aide individualisée aux élèves en difficulté (soutien scolaire)

- Elle se fait tous les jours dans le créneau 11h35-12h05.
- Elle est imposée par la loi, les 2h hebdomadaires correspondant aux samedis devant être travaillés par les enseignants.
- Elle est proposée aux enfants dont les enseignants en sentent le besoin. Une évaluation est faite en fin de période afin de décider si le soutien est reconduit ou non sur la période suivante.
- Selon les enseignants, une autre organisation de la journée et de la semaine scolaire aurait pu être réfléchie car ils notent une accumulation de fatigue pour l'enfant. La journée peut durer de 7h00 à 18h00 pour certains enfants !
- Dans toutes les classes, cette aide est efficace et les élèves aiment ce moment privilégié mais en fin de période ils sont fatigués, en particulier au CP, en CE1-2, les enseignantes indiquent que les après midi sont assez difficiles et donc peu productifs.
- En maternelle, par contre, les horaires des repas et des pauses étant différents, les enfants ne sont pas plus fatigués par le soutien car ils ont les temps de repos nécessaires.
- Mme Perez insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une aide à la carte : Une fois mis en place le soutien doit être suivi jusqu'au bout.
- Le GAPE demande si les enseignants auraient préféré que le soutien soit rendu obligatoire.
- Les enseignants répondent qu'ils auraient nettement préféré que le soutien ait lieu le samedi, ce qui aurait été plus productif, respectant le rythme des enfants. Cela serait également plus bénéfique avec un autre enseignant qui prendrait les enfants individuellement dans le groupe. En particulier, les enseignants du RASED ont des outils spécifiques pour le soutien.
- Le GAPE demande aux enseignants s'ils ont des informations concernant l'avenir de l'école maternelle.

Mme Perez invite les parents à adresser un courrier directement au ministre pour avoir les informations sur le devenir de l'école.

Evaluation

Madame Perez revient sur les évaluations réalisées en CM2 au mois de Janvier en insistant sur le fait qu'une partie de celles-ci ont été faites sur des notions qui n'ont pas été encore abordées en classe et que par conséquent les résultats ne seront pas significatifs. D'autre part la nouvelle notation sur le mode 0/1 va être mal perçue par les élèves. Il est donc impératif pour les parents de tempérer ces résultats pour ne pas donner un sentiment d'échec aux enfants : il ne s'agit que d'une photographie à un moment précis de l'année pour voir ce qu'il reste à faire.

Equipe enseignante

Mme LEBOUILLE partant à la retraite en fin d'année, les enseignants vont travailler à son remplacement, le CP est une année importante. On ne sait pas encore qui la remplacera.

Coopérative scolaire

La coopérative a récolté au total 4024 €. Cela va permettre l'achat de petit matériel (livres...)

Madame VERDIER, responsable de la coopérative remercie au nom de l'ensemble de l'équipe des enseignants les parents pour leur générosité.

Effectifs

Etant donné la projection des inscriptions de petits en maternelle, et le départ au collège de classes à gros effectifs il faut s'attendre à une éventuelle fermeture de classe en 2010.

Evènements prévus

- En classe : sorties et activités
- Maternelle :
 - Sorite USEP à Bondoufle des 3 classes : 4 juin
 - Sorties le mercredi (hors temps scolaire) :
 - 25 mars : Orientation pour les grands, à Cheptainville
 - 27 mai : Orientation pour les moyens, à Chamarande
 - 17 ou 24 juin : Orientation pour les petits, à Saint Maurice
- CP et CE1
 - Sortie à Bouray sur Juine au Musée des métiers le Mardi 12 Mai
- CE2/CM1
 - Sortie à l'extérieur au musée de Cluny à confirmer au 3^{ème} trimestre.
- CM1/CM2
 - Sortie vélo : entraînements les vendredi après-midi au retour des vacances de Pâques. Le lieu de bivouac sera le camping des petits près à Dourdan
- CM2
 - 30mars-10 avril : Classe de mer à Camaret. Même compagnie de car que les dernières années. Il y aura auparavant un test de natation.

Toutes les informations seront transmises aux parents.

- Le GAPE indique que les parents bénévoles pour réparer les vélos de maternelle devraient se retrouver le 14 mars chez l'un d'entre eux pour les remettre en état. Les personnes intéressées peuvent contacter M. Graziani.
- 4 Avril : Nettoyage printemps. Cette journée a été fixée en accord entre la Mairie et le GAPE. Ce samedi 4 avril, la Mairie organisera une matinée de nettoyage des chemins du village. Une intervention du SICTOM dans les classes doit également avoir lieu cette semaine là, à priori le 2 Avril, la mairie s'occupe de valider la date et d'en informer l'équipe des enseignants. L'idée est donnée de prendre des photos des lieux nettoyés d'une année sur l'autre. Le GAPE souhaite également organiser cette semaine-là un nettoyage des environs de l'école avec les enfants, mais cela ne peut plus se faire le samedi. Il est envisagé de la faire le vendredi 3 avril au matin. Les parents disponibles le vendredi matin pour accompagner les enfants sont priés de se faire connaître auprès des associations de parents d'élèves, car nous allons manquer de main d'œuvre. Quoi qu'il en soit, les enfants seront au moins préparés à l'événement du samedi avec leurs parents.
- 22 Mai : Journée Sans Voiture (Pont de l'ascension). Le GAPE organisera cette journée le vendredi cette année, et propose d'utiliser la journée entière pour l'initiation à la sécurité routière. Un pique nique est envisagé à midi sur proposition de la FCPE.
- 27 juin : Kermesse. C'est un samedi, mais le système reste le même, sauf que les enfants arriveront directement pour leur spectacle vers 10h30. Des informations complémentaires seront données par les enseignants en temps voulu.

Questions diverses

- Le GAPE demande qu'il y a des directives particulières concernant le fait que des enfants apportent de la nourriture pour après la piscine. Les enseignantes répondent qu'il est interdit de manger à la cantine et dans le bus, mais qu'ils peuvent manger à la récréation s'ils le veulent.

MAIRIE

Cantine, Garderie, Etude

- **Rappel du fonctionnement actuel** : En cas de changement de contrat concernant la garderie, la mairie doit être la première informée. Il est indispensable également d'en informer l'enseignant responsable de l'enfant via le cahier de correspondance afin de permettre une bonne orientation de l'enfant à la fin des cours
- La FCPE réclame qu'une nouvelle réunion pour faire le bilan sur le nouveau mode de paiement pour la garderie soit organisée. La mairie indique que personne n'a déposé de doléance à la mairie concernant le nouveau mode de facturation et qu'au contraire, les gens sont généralement contents car les factures sont moins élevées

Travaux.

- La FCPE demande à nouveau le déplacement du container à verre à l'entrée du parking de l'école. La Mairie refuse ce déplacement. Par contre elle indique que, ce container devrait être enterré, et aura alors une place dédiée dans le prolongement de l'arrêt de bus.
- La FCPE demande à nouveau le déplacement du passage clouté qui se trouve actuellement en face de la rampe d'accès au parking de l'école :
 - La Mairie refuse ce déplacement en invoquant que l'emplacement de celui-ci a été vu en association avec la DDE et que son déplacement demanderait la constitution d'un dossier auprès de la DDE. Cela n'est pas à l'ordre du jour.
 - La FCPE fait remarquer qu'à l'époque où celui-ci a été mis en place le parking n'existait pas en tant que tel et ne constituait donc pas le même danger étant donné la vitesse à laquelle certaines voitures s'engagent sur la rampe. La question est classée sans suite par la mairie
- Mme Rocher annonce les travaux validés par la mairie :
 - les travaux d'étanchéité de la toiture et le ravalement de l'école ont été votés
 - diverses petites réparations telles que la réparation des filets de foot qui ont été détériorés (Mme Perez demande du matériel pour les réparer) ...
- Le GAPE demande où en est le projet de déplacement du panneau d'affichage du parking vers une position plus accessible.
 - Mme Rocher répond que cela n'est toujours pas prioritaire
- La mairie se défend d'une mauvaise gestion de l'épisode neigeux de début janvier et indique que l'équipe de la mairie est intervenue jusque tard le soir pour permettre une bonne accessibilité de l'école et une mise en sécurité du terrain pour éviter les accidents. Les gens de la Mairie sont venus tous les jours à l'école, et ont notamment travaillé à la sécurité du passage de la garderie. Mme Perez confirme que la Mairie était très présente à l'école lors des jours enneigés.
- Une réflexion est lancée sur le déplacement du dépose minute afin de faciliter l'accès au parking, le problème sera à nouveau abordé au prochain conseil

PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE

Il aura lieu le samedi 16 Mai à 8h45.